



Budget

Le Budget
2015



Site Internet
«la refonte»



Retour en
images

C'est la
rentrée !

**GUIDE DE LA RENTRÉE
SCOLAIRE 2015**



EDITO

Nous vivons une période passionnante à travers la recherche scientifique et les découvertes réalisées dans tous les domaines de la connaissance humaine.

Les limites du savoir reculent dans tous les secteurs de la vie quotidienne qu'il s'agisse de santé, d'économie, d'habitat et de construction, de techniques agricoles et industrielles, de transport ou de traitement de l'information...

Notre commune se trouve aujourd'hui dans ce contexte et nos citoyens sont directement concernés par les décisions gouvernementales et internationales tout comme par les découvertes de nos chercheurs.

Les thématiques qui vous sont présentées dans ce bulletin municipal témoignent de ces incidences.

Une commune tournée vers l'avenir, qui travaille, qui prend ses moments de fêtes et de loisirs. Il nous faut remercier à cet instant tous ceux qui s'investissent dans la bonne marche de notre communauté, les associations et l'ensemble des bénévoles connus et souvent inconnus, les employés municipaux et du syndicat Le Pouget - Vendémian. Les commissions municipales.

Il reste à chacun, dans le respect de notre village, d'avoir un comportement citoyen afin de poursuivre notre modernisation et d'améliorer notre qualité de vie.

Louis VILLARET
Maire de Le Pouget

SOMMAIRE

COMMUNICATION 4

FINANCES 5

ECOLE ET JEUNESSE 6

RETOUR EN IMAGES 9

AGENDA 12

Mairie de Le Pouget
Route Neuve
Tél. 04.67.96.71.09
www.le-pouget.com

Le bulletin municipal de la ville de Le Pouget est édité par la Mairie de Le Pouget. Mise en page et comité de rédaction : commission communication. Directeur de la publication : Louis Villaret

Site Internet : www.le-pouget.com

La commission communication ainsi que toute l'équipe municipale sont fières de vous annoncer la mise en ligne du nouveau site Internet de Le Pouget au mois de septembre 2015

En 2014, nous avons fait évoluer le bulletin municipal. En 2015, le site Internet va faire peau neuve, et pour 2016, nous réfléchissons à la mise en place de panneaux d'informations dans le village. Nous aurons alors tous les outils nécessaires pour communiquer efficacement.

Depuis maintenant un an, la plupart d'entre vous ont pu profiter d'une connexion Internet haut débit. La commission communication travaille depuis le début de l'année sur la refonte totale du site Internet. Suite à la consultation de trois prestataires, la société « Mandibul » a été retenue pour mettre en œuvre ce nouveau service selon le cahier des charges que nous avons rédigé. La mise en ligne du site est prévue pour le 12 septembre 2015 sous réserve d'ajustements de dernière minute...

Pourquoi ce projet voit le jour ?

Mise en ligne en septembre !

L'évolution d'Internet a été fulgurante ces 10 dernières années et le nombre de personnes « connectées » ne cesse d'augmenter. Pour suivre cette évolution et offrir un maximum de services aux Pougétos la

Mairie va mettre en place un site « web responsive » qui s'adapte aux différents supports (tablette, smartphone, ordinateur...). Il sera



simple d'utilisation, moderne, et évolutif.

Il vous offrira notamment la possibilité de télécharger des formulaires en ligne, d'avoir accès à un annuaire des associations, services et commerces du Pouget. Vous y trouverez toutes les informations pratiques dont vous avez besoin au quotidien...

Le **co-marquage**, service proposé par l'Etat, facilitera la diffusion de l'information administrative vers les pougétos et rapprochera les données nationales et locales en faveur d'un meilleur renseignement

de l'utilisateur.

Le paiement en ligne de certaines prestations (facture d'eau, cantine, garderie) est en étude et fera partie des futures évolutions du site. Un système d'Alerte SMS sera opérationnel dès la mise en ligne de ce nouveau portail. Vous pourrez vous inscrire directement via le site aux alertes que vous souhaitez recevoir (intempéries, école...).

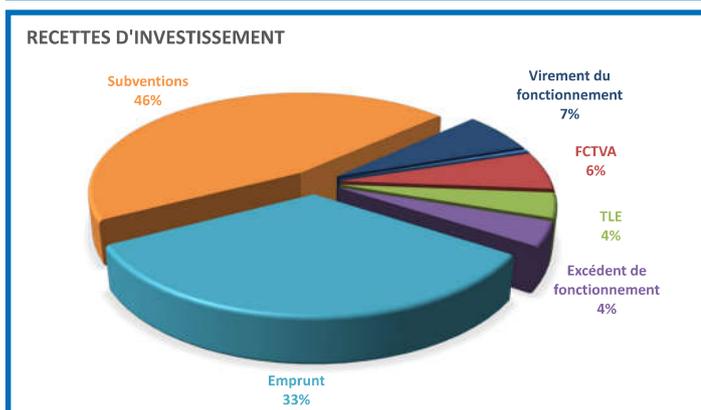
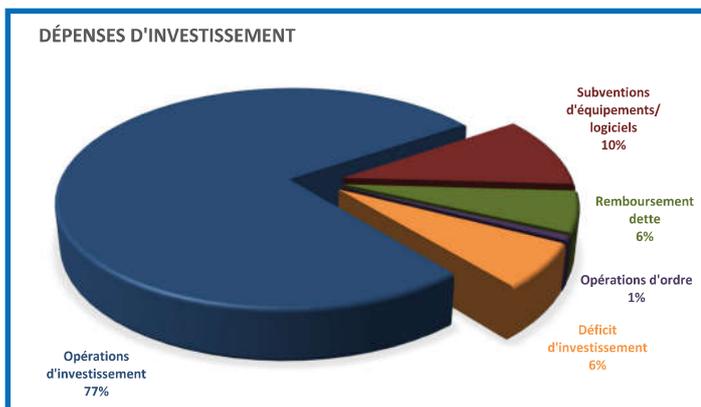
Ce site sera aussi un bel outil pour les associations qui souhaitent communiquer sur un événement ou une manifestation. Un formulaire en ligne leur permettra de nous transmettre les informations nécessaires à la publication d'une « brève » ou à la mise à jour de leurs données.

Vos commentaires constructifs seront les bienvenus pour le faire évoluer.

Au vu des moyens humains qui ont été mobilisés pour la refonte du site Internet, le 2^{ème} bulletin municipal est volontairement plus petit que celui du mois de janvier et traite en grande partie de la rentrée scolaire 2015.

Budget 2015 : Taux stables

Face aux diminutions des dotations de l'Etat, à l'augmentation des charges de personnel, la commune continue à investir en conservant les mêmes taux d'imposition depuis 2011.



Fonctionnement

La commune subit une pression budgétaire importante. D'un côté les contributions de l'Etat diminuent depuis le BP 2014, et de l'autre, l'aménagement des rythmes scolaires et des TAP a conduit la commune à intégrer dans ses effectifs le personnel d'animation. Les charges de personnel sont passées de 47% en 2014 à 50% en 2015.

Dans le cadre du schéma de mutualisation des services, le Conseil Municipal a décidé de s'engager sur six des sept thématiques proposées par la Communauté de Communes : service informatique, groupement d'achats, plateforme de services, observatoire fiscal, opérations d'aménagement et ingénierie de proximité. Cette mutualisation sera une source d'économie non négligeable pour les prochains budgets.

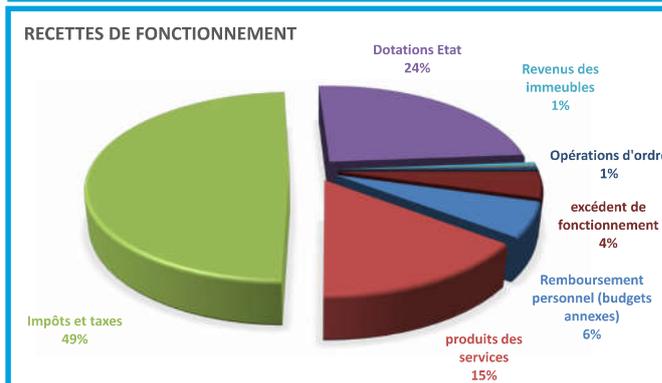
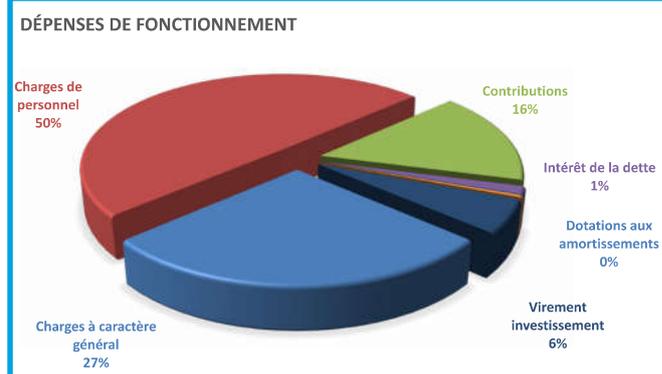
Investissement

Le Budget d'investissement s'élève au BP 2015 à 1 453 578,95 €.

77% des crédits votés sont alloués aux opérations d'investissements qui concernent notamment les travaux d'entretien sur les bâtiments publics, la voirie et la rénovation du campotel. Dans un premier temps, le côté «camping» devrait être réaménagé. Les gîtes seront rafraîchis dans un deuxième temps.

TAUX STABLES DEPUIS 2011

Taxe d'habitation :	14,75 %
Taxe foncier bâti :	23,75 %
Taxe foncier non bâti :	77,07 %



Ouverture d'une 5^{ème} classe de Maternelle

A la rentrée 2015, une nouvelle classe de maternelle sera créée. Elle permettra entre autre de diminuer le nombre d'élèves par classe.

C'est officiel, un 5^{ème} poste sera ouvert à la rentrée 2015 pour l'école maternelle «La Farandole». Cette ouverture avait déjà été demandée pour l'année scolaire 2014-2015, mais il manquait quelques élèves à l'effectif pour que l'Académie l'accorde.

Le 15 mai 2015, l'Académie de Montpellier a notifié à la commune de Le Pouget la création d'une cinquième classe d'école maternelle.

Le Conseil Municipal du 29 juillet 2015 a approuvé, à l'unanimité, la création de cette cinquième classe. Une délibération a été prise en

même temps pour créer un emploi d'ATSEM à compter du 1er septembre 2015 d'une durée de 20 heures hebdomadaires pour renforcer l'équipe actuelle.

En 2015, l'effectif moyen par classe va passer d'une trentaine d'élèves à 26.

La «Farandole»

«Lou Malhoulet»

Jour de rentrée : le mardi 1^{er} septembre 2015 à 9h00.

Horaires de l'école : les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h45 à 16h45 et les mercredis et vendredis de 9h à 12h.

La répartition des enfants dans les classes sera affichée le lundi 31 août après les dernières inscriptions. Une fois les listes affichées, aucune modification ne sera possible.

Les enfants sont répartis au sein des classes de l'école maternelle dirigée par Madame FABRE. En raison des mouvements et arrivées potentielles, l'école maternelle n'accueillera pas d'enfants en très petite section cette année.

Les classes de la rentrée :

PS/GS : M^{me} CAROT
 PS/GS : M^{me} FABRE
 PS/MS : M. LOPEZ
 MS : M^{me} HEURTEL
 MS/GS : M^{me} JOUVE

Les enfants sont répartis au sein des classes de l'école élémentaire dirigée par Monsieur CABLAT.

Les classes de la rentrée :

CP : M^{me} POIRIER
 CP-CE₁ : M^{me} BOURGES
 CE₁-CE₂ : M. LECORPS
 CE₁-CE₂ : M^{me} BADOR
 CM₁ : M^{me} ELZIERE
 CM₁-CM₂ : M. PIERROT
 CM₂ : M. CABLAT

Le calendrier scolaire 2015

En 2015, méfiez-vous les zones changent ! L'académie de Montpellier passe en zone C

zone A	zone B	zone C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPT. 2015	OCT. 2015	NOV. 2015	DÉC. 2015	JANV. 2016	FÉV. 2016	MARS 2016	AVR. 2016	MAI 2016	JUIN 2016	JUIL. 2016	AOÛT 2016
M 1 RENTRÉE	J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
S 12	L 12	J 12	S 12	M 12	V 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13
L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14
M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15
M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16
J 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	L 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20
L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21
M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
J 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	D 31	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30
	S 31		J 31			J 31		M 31		D 31	M 31

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016

Pour en savoir plus :

education.gouv.fr/calendrier-scolaire

[facebook.com/EducationFrance](https://www.facebook.com/EducationFrance)

twitter.com/EducationFrance

LA SÉCURITÉ : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

- Respectez les emplacements réservés au **bus** et aux handicapés,
- Respectez le **code de la route**,
- **Roulez lentement** sur la route Neuve, notamment pendant les heures d'entrée et de sortie des classes,
- **Ne stationnez pas en 3ème file** : les piétons pourraient se faufiler entre les voitures avec le danger que cela représente,
- **Prenez vos enfants sur le trottoir** et ne les interpelez pas en restant sur le trottoir opposé,
- Circulez si possible en sens unique sur la route Neuve de l'Eglise Ste Catherine vers l'espace socio-culturel des Condamines pour fluidifier la circulation.

Une nouvelle organisation

Dès la rentrée scolaire, les modalités d'inscription à la CANTINE et à la GARDERIE changent. Les tickets disparaissent !

INSCRIPTIONS À LA CANTINE ET À LA GARDERIE

2 méthodes d'inscriptions sont possibles en fonction des habitudes de votre enfant :

- Votre enfant mange régulièrement à la cantine ou reste régulièrement à la garderie. Vous devez vous présenter en mairie pour l'inscrire pour le mois ou pour la période entre les vacances scolaires. L'inscription peut s'effectuer tous les jours pendant les heures d'ouverture de la Mairie et devra être effectuée au plus tard le jeudi précédent la semaine concernée.
- Votre enfant profite des services de la mairie de façon occasionnelle, vous devez remplir la fiche d'inscription que vous trouverez en mairie ou en la téléchargeant sur le nouveau site Internet (mi-septembre). Cette fiche devra être transmise à l'accueil de la mairie au plus tard le jeudi précédent la semaine concernée.

Quelle que soit la méthode choisie, le paiement s'effectuera obligatoirement à l'inscription. Les inscriptions ne seront donc pas effectuées par téléphone.

Pour éviter la cohue de la rentrée :

- **retirez dès maintenant tous les dossiers d'inscription en mairie**
- **effectuez les inscriptions en mairie pendant les horaires d'ouverture avant la rentrée scolaire**

DISCIPLINE

Les parents des enfants ayant un comportement irrespectueux envers le personnel de la cantine en seront avertis et pourront voir leurs enfants exclus temporairement.

LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE)

Comme l'année dernière, les TAP se dérouleront tous les vendredis de 13h45 à 16h45. Le dossier d'inscription annuel doit être retiré à la Mairie. Les familles devront procéder à l'inscription de leur enfant auprès de la Mairie et régler la participation financière pour chaque période (10€). Leur engagement devra être renouvelé au plus tard le 1^{er} jour du retour des vacances. Pour ceux qui le souhaitent, une inscription annuelle pourra être effectuée (50€).

HORAIRES ET TARIFS

- **GARDERIE :**
 - Matin de 7 h 15 à 8 h 50 Tarif : 1€
 - Soir de 16 h 45 à 18 h 00 Tarif : 1 €
 - Elle est fermée pendant les vacances scolaires
- **CANTINE :**
 - De 12h00 à 13h45
 - Tarif : 4,50€ pour 1 enfant, 4,00€ à partir de 2 enfants, 2,00€ pour les régimes allergiques (panier repas). Ces tarifs incluent 2€ de garderie

Les repas préparés spécialement le jour même sont :

- Fournis par le Foyer résidence « Raoul BOUBAL »
- Contrôlés et analysés chaque semaine par le laboratoire vétérinaire départemental

Contact : Mairie 04 67 96 71 09

LES TRAVAUX

Les équipes municipales et du syndicat mixte se sont activées pour préparer la rentrée de septembre 2015 et accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Des investissements et travaux importants se sont déroulés pendant les vacances scolaires :

- Aménagement de la nouvelle classe de maternelle
- Rénovation du couloir donnant sur la cour de l'école primaire et de la « salle des galeries »
- Achat et installation d'un abri pour les jeux extérieurs de la maternelle
- Divers travaux à la demande des enseignants

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à toute l'équipe pédagogique 2015-2016 et une bonne rentrée à toute l'équipe d'animation ainsi qu'aux élèves.

Retour en images

Les bénévoles, les associations, les équipes municipales, les élus, tout le monde s'investit pour faire vivre le Pouget au rythme des manifestations et des commémorations. Rétrospective :

FEVRIER

L'inauguration de l'extension de la caserne a été l'occasion de remercier les sapeurs pompiers pour leur dévouement exceptionnel et leur proximité indispensable auprès des pougétols



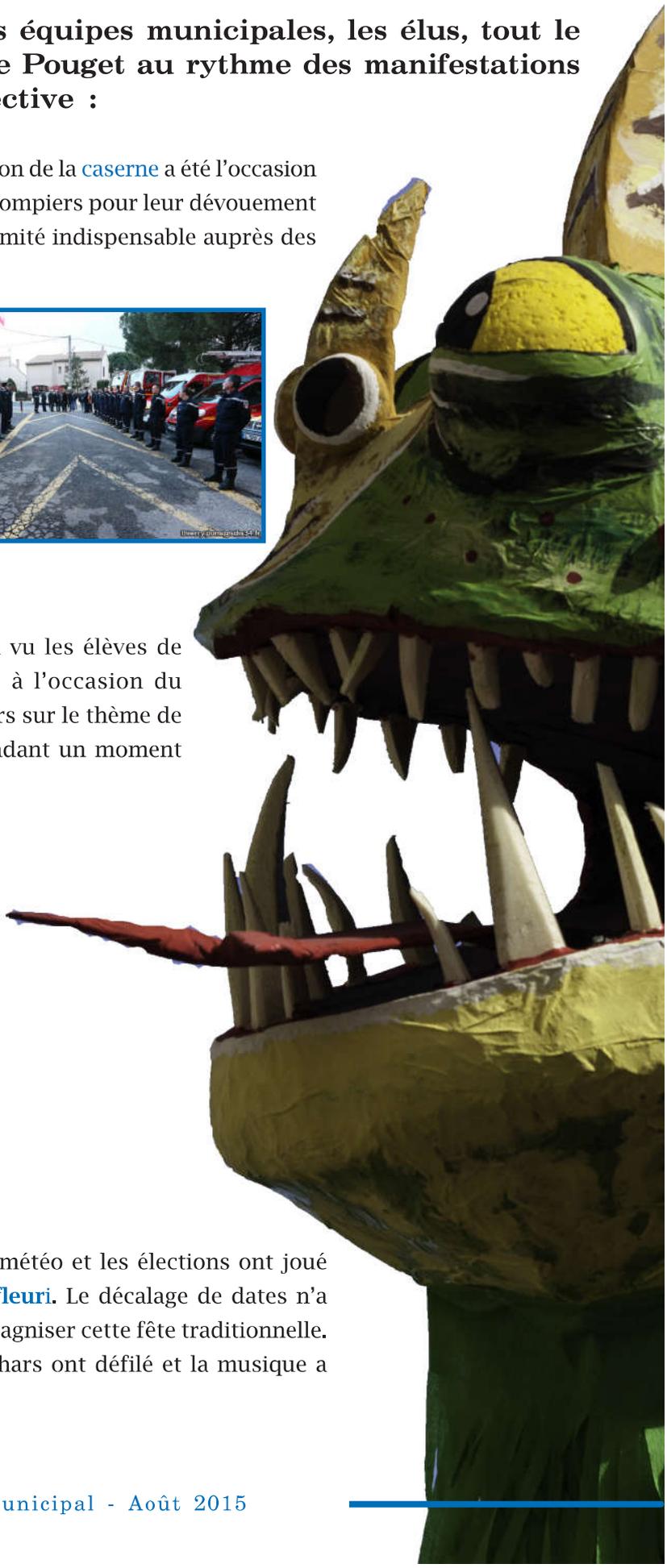
FEVRIER

Le mois de février a aussi vu les élèves de l'école maternelle défiler à l'occasion du Carnaval des écoles. Un vrai festival de couleurs sur le thème de l'alimentation. Les cuisiniers ont contoyé pendant un moment les bonbons multicolores.



MARS - AVRIL

Cette année la météo et les élections ont joué avec le **Corso fleuri**. Le décalage de dates n'a pourtant pas empêché le Comité des fêtes d'organiser cette fête traditionnelle. Elle a encore une fois attiré les foules. Les chars ont défilé et la musique a rythmé les différentes thématiques.



AVRIL-MAI

La 6^{ème} édition des **Théâtrales** du Pouget organisée en collaboration avec la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation (FNCTA) a séduit un public encore plus important qu'en 2014.



JUIN

L'année scolaire touche à sa fin, les grandes vacances approchent, mais les élèves ont une dernière tâche à accomplir : montrer aux parents une partie de ce qu'ils ont appris au cours de l'année. La traditionnelle **fête de fin d'année** s'est tenue dans une salle des condamines bondée!



La **fête de la musique** a rassemblé du monde sur la place du Griffon pour profiter de la scène ouverte et du concert. Merci aux artistes qui ont participé à ce moment de partage.



JUILLET

Le concert des « Nuits Couleurs » a été un grand succès. Un public très enthousiaste composé de plus de 1000 personnes, s'est déplacé pour écouter les musiciens. En première partie un couple spécialement venue de Rome avec des chansons folk en Italien et en Anglais. Un groupe de blues-rock de New Orléans avec son chanteur-guitariste charismatique Luke Winslow King et un autre guitariste « slide » Roberto Luti ont clôturé cette soirée. La température est vite montée et les musiciens sont restés jusqu'à deux heures du matin pour discuter avec le public et les bénévoles.



JUILLET

Encore une nouveauté pour l'année 2015, Le Pouget a accueilli le marché du terroir organisé par la municipalité



en collaboration étroite avec l'Office de Tourisme Intercommunal Saint Guilhem le Désert Vallée de l'Hérault. Des producteurs locaux sont venus exposer leurs produits du terroir pendant que les restaurateurs de la place du Griffes concoctaient de succulents mets, le tout dans une ambiance musicale de chants traditionnels.

AGENDA 2015

01 SEPTEMBRE

RENTRÉE SCOLAIRE

12 SEPTEMBRE

FÊTE DES ASSOCIATIONS

11-15 NOVEMBRE

**CONCOURS INTERNATIONAL AU
DOMAINE DES 3 FONTAINES**

6 ET 13 DÉCEMBRE

ELECTIONS RÉGIONALES